

BON DE SOUSCRIPTION

Oui, je fais un don de euros pour aider à la restauration du patrimoine religieux de Faucon de Barcelonnette et je bénéficie d'une réduction d'impôt pour l'année en cours et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine, si le projet n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription conformément au dossier validé initialement par la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si celle-ci était inactive (absence d'entrée ou sortie de fonds) pendant un délai de deux ans.

VOS COORDONNÉES

NOM ou Société :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Courriel (merci d'écrire lisiblement):

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre :

de l'Impôt sur le Revenu OU de l'Impôt sur la Fortune Immobilière OU de l'Impôt sur les Sociétés
Votre reçu fiscal vous sera adressé par e-mail*.

Le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.

RÉDUCTION D'IMPÔTS

POUR LES PARTICULIERS, votre don ouvre droit à une réduction :

- de l'impôt sur le revenu à hauteur de **66%** du don dans la limite de 20% du revenu imposable. Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt,

- OU de l'impôt sur la fortune immobilière à hauteur de **75%** du don dans la limite de 50 000 €. Cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €. Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.

POUR LES ENTREPRISES, réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT. Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt.

* Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier, merci de cocher la case ci-contre.

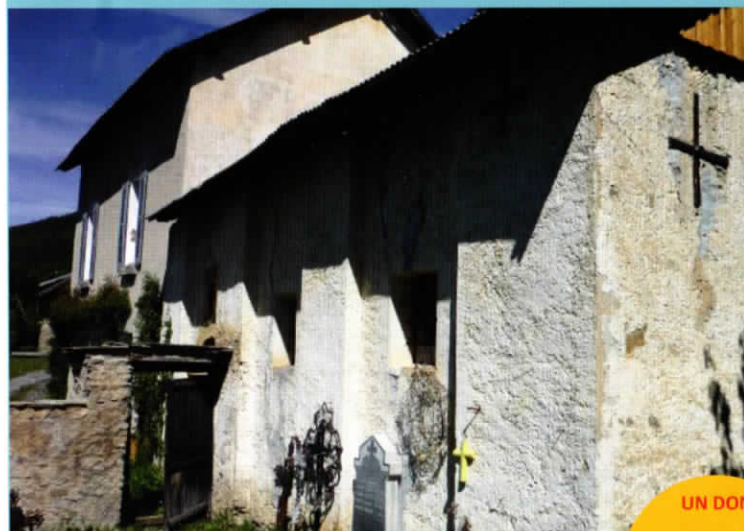
Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à la Délégation régionale PACA - Antenne de Nice (tel : 04 93 13 73 47) dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons. Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

RESTAURONS LE PATRIMOINE RELIGIEUX DE FAUCON DE BARCELONNETTE!

L'ÉGLISE DE SAINT FLAVY ET LA CHAPELLE DE BOUZOULIÈRES



Eglise de Saint-Flavy



Chapelle de Bouzoulières



**FAITES
UN
DON**

UN DON

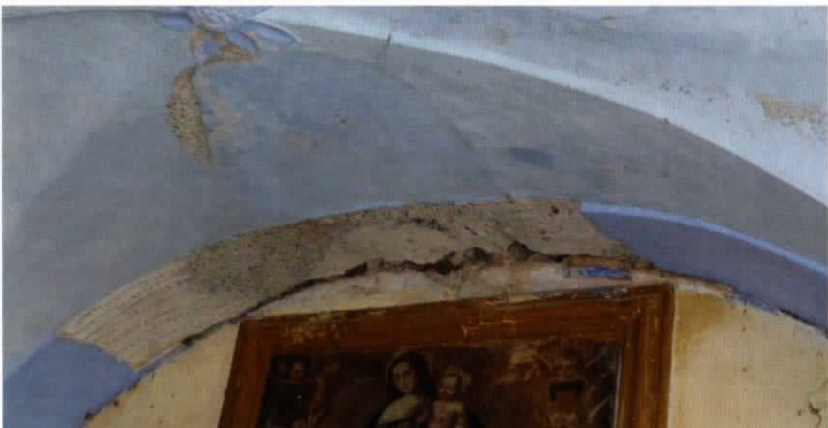
=

UN REÇU FISCAL
ENVOYÉ

**BULLETIN DE
SOUSCRIPTION**

La commune de Faucon de Barcelonnette avec le concours de la Fondation du patrimoine lance un appel aux dons pour restaurer son église succursale de Saint Flavy et sa chapelle de Bouzoulières

UN PEU D'HISTOIRE



Eglise de Saint-Flavy

La commune de Faucon de Barcelonnette possède le label Pays d'Art et d'Histoire du " Pays Serre-Ponçon, Ubaye Durance " .

Onze hameaux gravitent tout autour du village.

Les situations des hameaux de Saint Flavy et de Bouzoulières sont relativement à l'écart de la paroisse de Faucon. L'église de Saint Flavy culmine à plus de 1500 m d'altitude au centre de son hameau, jouté d'un cimetière et d'une école datée du XIX^{ème} siècle. Cette église succursale a été entreprise en 1780. Elle est constituée d'une nef de trois travées de voûtes d'arêtes. Des badigeons de couleur bleu et d'ocre jaune ainsi qu'un tableau de 1699 animent l'intérieur.

La chapelle du hameau de Bouzoulières est elle nichée à 1543 m d'altitude et constitue pour les promeneurs une halte incontournable. En plus d'une vue surplombant Faucon, la chapelle est richement décorée par trois statues, des bancs, des tableaux et une crèche.

Tous les étés, c'est un lieu de rassemblement pour les habitants de la vallée.



Chapelle de Bouzoulières

LE PROJET DE RESTAURATION

Ces deux édifices du patrimoine de Haute Provence souffrent de grosses dégradations qui les mettent aujourd'hui en péril, la commune a besoin de votre soutien pour restaurer l'église de Saint Flavy et la chapelle de Bouzoulières !



Eglise de Saint-Flavy

L'infiltration a causé de graves dégâts dans les maçonneries allant jusqu'à décoller les enduits intérieurs en détériorant les décors peints.

Une première tranche de travaux en 2014 avait permis de réaliser la mise hors d'eau de l'église. Cette nouvelle phase de chantier permettra de reprendre la maçonnerie et de restaurer les décors peints selon des techniques traditionnelles.

A terme cette réhabilitation permettra de maintenir le culte et de se réinsérer dans la vie quotidienne des habitants très attachés à leur patrimoine.

LA FONDATION DU PATRIMOINE

La Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2000 monuments et participe activement au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Reconnue d'utilité publique, elle offre une garantie de sécurité. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine.

COMMENT FAIRE VOTRE DON ?

PAR COURRIER

Envoyez le bon de souscription complété et accompagné de votre règlement par chèque (À l'ordre de «Fondation du patrimoine - patrimoine de Faucon de Barcelonnette à l'adresse suivante :

Fondation du patrimoine
CCI - 60 boulevard Gassendi
04000 Digne-les-Bains

PAR INTERNET

Faites votre don en ligne sur notre site :
<https://www.fondation-patrimoine.org/59964>



Ou faites immédiatement un don en flashant ce QR code avec votre Smartphone ! L'installation d'une application QR code est requise

Contact : alpesdehauteprovence@fondation-patrimoine.org - 04 92 30 59 88